

LES FORÊTS EN ÎLE-DE-FRANCE

Des poumons verts aux portes de la ville

Les forêts franciliennes occupent près d'un quart de la surface de la région. L'ONF gère les massifs publics. Les forestiers de l'ONF appliquent une gestion durable de ces forêts avec trois objectifs : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public.



QUELQUES CHIFFRES



91 000 hectares de forêts publiques, soit **8% du territoire**



+ **80 000** millions de visiteurs par an



230 000 m³ de bois extraits par an



1 500 espèces végétales

Réouverture des massifs forestiers le 11 mai Comment bien retourner en forêt

Dans son plan de déconfinement, le gouvernement a confirmé que les forêts domaniales, régionales, départementales et communales rouvrent le 11 mai. Privé de ces espaces depuis 8 semaines, le public s'impatiente. Il a hâte d'y retourner pour se promener, pratiquer une activité sportive, se détendre, flâner. Ces plaisirs simples à apprécier seul, en famille ou entre amis (10 personnes maximum) redeviendront à nouveau possibles en prenant garde à la faune, en conservant les mesures de distances sociales et en respectant certaines précautions.*

**Différentes modalités de déconfinement peuvent encore être précisées par les préfets selon les départements.*

Durant la période – inédite – de confinement, le public peu nombreux dans les forêts a fait preuve d'un véritable civisme. Désormais, l'attente de leur réouverture prévue le 11 mai est grande et légitime. Une bonne nouvelle qui s'accompagne de quelques mesures de précautions à connaître. Découvrez lesquelles !

Balade en forêt... sur la pointe des pieds !

L'ONF attire l'attention du public sur la sensibilité de ces milieux et particulièrement des animaux. Ces dernières semaines, la tranquillité inhabituelle retrouvée en forêt leur a donné envie de se déplacer davantage, voire d'aller dans des endroits fréquentés par l'homme. « *Durant cette période la vie sauvage présente habituellement dans les massifs s'est faite moins discrète qu'à l'accoutumée. La richesse de ces milieux, parfois méconnue du grand public, a ainsi été mise en lumière* », indique Michel Béal, directeur de l'agence Ile-de-France Ouest.

A l'issue du confinement, la faune sauvage sera plus sensible au dérangement surtout en cette période particulière pour elle. En effet, le printemps rime avec la naissance des mammifères et la nidification des oiseaux. Avec le retour du public, l'effet de surprise pourrait remettre en

Communiqué de presse

7 mai 2020



60 espèces de mammifères terrestres



+170 espèces d'oiseaux nicheurs

55% des forêts domaniales d'Île-de-France insérées dans le réseau NATURA 2000



3 900 ha de réserves biologiques en forêt domaniale

LA CHARTE DU PROMENEUR

j'aime la forêt



[Télécharger la charte du promeneur](#)

cause la survie de leurs petits, à l'exemple de l'Engoulevent d'Europe. Cet oiseau qui niche au sol est particulièrement vulnérable. « *Les visiteurs vont faire irruption dans une nurserie qui a perdu l'habitude des hommes* », prévient Pierre-Edouard Guillain, directeur de l'agence territoriale Île-de-France Est

L'ONF conseille aux promeneurs de rester sur les chemins, de garder leurs animaux de compagnie à proximité visuelle en les tenant en laisse.

Partageons les vastes espaces forestiers

Le contexte particulier de déconfinement annonce une fréquentation forte au cours des prochains week-ends, qui sont déjà ceux qui habituellement reçoivent le plus de monde en Île-de-France. L'ONF invite à la responsabilité de chacun dans les forêts publiques. Ces vastes espaces naturels accessibles, aux milliers de kilomètres de sentiers balisés (dont 486 kilomètres sur le seul massif de Fontainebleau), en passant par les nombreuses aires d'accueil qu'ils offrent, réunissent les conditions nécessaires au respect des mesures de distanciation sociale.

L'ONF incite les promeneurs qui viennent en forêt en voiture (les 2/3 des usagers) à ne pas se cantonner aux emplacements proches des parkings et des entrées forestières. Un conseil : les cartes touristiques généralement disponibles sur les parkings orientent, guident et facilitent les déplacements en forêt.

En Île-de-France, dans certains massifs (par exemple Fontainebleau), les capacités de stationnement sur les parkings peuvent être vite saturées, notamment les dimanches. L'ONF recommande aux visiteurs locaux qui le peuvent de s'y rendre à pied ou à vélo, ou alors à faire preuve de curiosité, en dehors des sites les plus connus.

Communiqué de presse

7 mai 2020

Préparons notre visite en forêt

L'ONF s'attend à accueillir des publics moins avertis que d'habitude, qui seraient en temps normal allés se livrer à d'autres activités. Dans la plupart des cas, ils ne préparent pas leur visite en forêt, choisissent leur lieu de promenade par habitude et se trouvent bien souvent sous-équipés pour leur sortie. Il est préférable de la préparer avant de s'y rendre (sites internet des offices de tourisme ou de l'ONF), et pourquoi pas privilégier les lieux moins emblématiques pour limiter les regroupements.

Au regard des effets qui seraient générés par une fréquentation excessive : promeneurs aguerris ou novices, soyons vigilants et respectueux du milieu naturel.

Adoptons les bons réflexes

➤ En forêt :

- respectons la signalisation ;
- restons sur les chemins ou sentiers balisés ;
- reportons nos déchets ;
- laissons le bois mort au sol ;
- n'allumons ni feu, ni barbecue ;
- ne campons pas en forêt ou sur les aires d'accueil ;
- modérons nos cueillettes de fleurs et champignons ;
- partageons l'espace et respectons la quiétude des lieux ;
- gardons nos animaux de compagnie sous contrôle.

➤ Avant d'y aller :

- avant d'enfiler bottes, chaussures ou baskets, consultons la météo pour préparer notre sortie forestière ;
- n'oublions pas d'emporter de l'eau, un petit en-cas et une carte de la forêt ;
- portons des vêtements longs, couvrant les jambes et les bras pour prévenir les piqûres de tiques ;
- n'oublions pas que le réseau téléphonique ne passe pas partout en forêt.



RÉOUVERTURE DES FORÊTS MODE D'EMPLOI



La réouverture des forêts s'**accompagne de mesures préventives** car la lutte contre la propagation du Covid-19 continue. Chacun doit faire preuve de **responsabilité lors de leurs visites en forêt**. Ses vastes espaces naturels, ses nombreux kilomètres de sentiers, de chemins et ses grandes aires d'accueil offrent les conditions nécessaires au **respect des mesures de distanciation physique**, préconisées par les autorités de santé publique.



CES PRÉCONISATIONS S'APPLIQUENT DANS UN **MAXIMUM DE 10 PERSONNES** EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRES



DÉTENTE, PROMENADE ET MARCHÉ
SEUL, EN FAMILLE, ENTRE AMIS

>>> **AUTORISÉ**



PRATIQUES SPORTIVES INDIVIDUELLES
CYCLISTES, COUREURS, CAVALIERS, GRIMPEURS...
Se référer également aux consignes apportées par les fédérations sportives.

>>> **AUTORISÉ**



SORTIES ORGANISÉES PAR :
ASSOCIATIONS, GUIDES NATURALISTES...
10 PERSONNES MAXIMUM / GESTES BARRIÈRES À RESPECTER

>>> **AUTORISÉ**



PROFESSIONNELS EN FORÊT
CESSIONNAIRES
GESTION FORESTIÈRE, TRAVAUX ROUTIERS

>>> **AUTORISÉ**

EN FORÊT

-  SAISON DES NAISSANCES EN FORÊT :
GARDONS NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE SOUS CONTRÔLE
-  N'ALLUMONS NI FEU, NI BARBECUE
-  NE CAMPONS PAS EN FORÊT OU SUR
LES AIRES D'ACCUEIL
-  RESTONS SUR LES CHEMINS OU
LES SENTIERS BALISÉS
-  PARTAGEONS L'ESPACE AVEC
LA DIVERSITÉ DES USAGES

AVANT

-  PRÉPARONS NOTRE VISITE EN FORÊT,
POUR NE PAS SE CANTONNER AUX
EMPLACEMENTS PROCHES DES PARKINGS
ET DES ENTRÉES FORESTIÈRES.

ATTENTE DES **NOUVELLES DÉCISIONS**
GOVERNEMENTALES LIÉES AU
REGROUPEMENT DE PERSONNES



COMPÉTITIONS SPORTIVES,
ÉVÉNEMENTS CULTURELS
TOUTES PRATIQUES

>>> **NON AUTORISÉ**



CHANTIERS NATURE,
ACTIVITÉS DE TEAM BUILDING

>>> **NON AUTORISÉ**



GROUPES SCOLAIRES ET
CENTRES DE LOISIRS

>>> **NON AUTORISÉ**